



Précarité des AESH, inclusion forcée, acte 2 de l'école inclusive : ça ne tient plus !

GRÈVE ET RASSEMBLEMENT MARDI 3 OCTOBRE

Cela fait des années que la situation concernant l'accueil des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers se dégrade. Malgré les alertes, les grèves et manifestations, le ministère reste sourd et maintien la précarité pour les AESH, l'inclusion coûte que coûte, sans les moyens nécessaires ni les places suffisantes dans les structures spécialisées...

Les revendications persistent :

- la création d'un statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH,
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière,
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h,
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens,
- l'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE et de l'acte 2 de l'école inclusive.

Nos organisations FO-FSU-SUD-SNALC-AD de l'Yonne appellent tous les collègues AESH, AED et enseignants à se mettre en grève, à se rassembler et à se réunir, le mardi 3 octobre.

RASSEMBLEMENTS MARDI 3 OCTOBRE

- à 14h30 à AUXERRE DEVANT LA DSDEN (25, rue Pasteur)
- à 14H30 à SENS, DEVANT L'INSPECTION (Cours Tarbé)
Audience demandée au DASEN.

CAHIER DE DOLÉANCES REVENDICATIF

À l'occasion de cette grève, nos organisations vous accueillent entre 11h et 14h
à la maison des syndicats à AUXERRE (7, rue Max Quantin)
à la maison de la Citoyenneté à SENS (35, rue de la Pépinière)
pour remplir le cahier revendicatif concernant :

- les conditions de travail et la précarité des AESH (absence de statut, rémunération sous le seuil de pauvreté, non respect des vœux, non-renouvellement...)
- les dégâts de l'inclusion systématique et les conséquences du manque de place dans les structures spécialisées, du manque d'AESH...

Venez témoigner de votre situation et/ou de celle de votre école ou établissement :

Faisons-nous entendre !

Envisageons ensemble la suite à donner pour obtenir satisfaction.

La scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers, en milieu ordinaire ou en structure spécialisée, doit pouvoir se faire dans les conditions respectueuses des élèves et de personnels :

Elles sont actuellement intolérables et maltraitantes !

AESH, AED, ENSEIGNANTS :
TOUTES ET TOUS EN GREVE LE MARDI 3 OCTOBRE !